

Mairie d'Aureville

4 place du Village

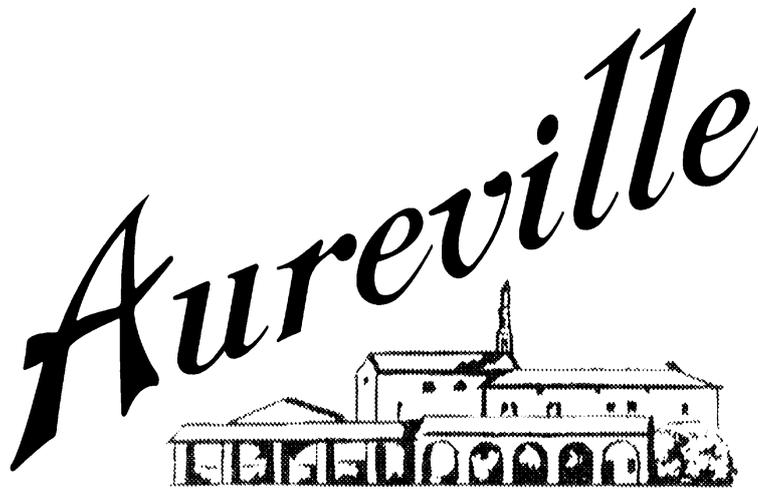
31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29

Fax : 05 61 76 41 36

Email : mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



Mairie



Mardi 27 mars 2017

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

Sujets avec débat

Approbation du Compte Administratif 2016

Approbation du Compte de Gestion 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

VOTE DE TAUX COMMUNAUX 2017

POINT DOSSIER CHATEAU

ECLAIRAGE PUBLIC

SIVURS

SUJETS SANS DEBAT

Vie Communale

Commission Ecole/Sport/Associations

communication

Vie INTERCommunale

SICOVAL

SSTOM

QUESTIONS DIVERSES

Réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2017

CM 2017-04

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

BACCHIN Patrice
CAMUS Gabriel
LANDREA Benoît
MOUMIN Jean-Marc
RIOCROS Jean-Pierre
PAGANI-CABANNE Florence
ESPIC Xavier
SALEIL Georges
TARROUX Francis
SOLEIL Philippe
GILLES André
MANENT Corinne

Absents excusés

PIQUET Marcelle
BUFF Florence
CASSAN Christine

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du 22 février 2017.**
 - **Sujets avec débats**
 1. **Point dossier château.**
 2. **Délibération – Sicoval PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.**
 3. **Projet de mobilité – Plan de Déplacement Urbain**
- **Vie Communale**
 - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2017 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 12 / Pouvoir : 0 / Votants : 12

Le compte rendu de la réunion du 22 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS a été désigné secrétaire de séance.

SUJETS AVEC DÉBAT

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

CM-04-2017 – 11/01

Sous la présidence de Monsieur SALEIL Georges, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	330 382.14 €
Recettes	335 593.05 €
Excédent de clôture :	5 210.91 €

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
--

Investissement

Dépenses	129 301.04 €
Recettes	84 745.56 €
Déficit de clôture :	- 44 555.48 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Hors de la présence de Monsieur Xavier ESPIC, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2016.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

CM-04-2017 – 12/02

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable

à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
--

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

CM-04-2017 – 13/03

Nombre de suffrages exprimés : 12
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Xavier ESPIC, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 205 009.14 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice	5 210.91 €
B Résultats antérieurs reportés	199 798.23 €
C Résultat à affecter	205 009.14 €
D Solde d'exécution d'investissement	48 102.07 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	0.00 €
AFFECTATION	205 009.14 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement	205 009.14 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

VOTE DE TAUX COMMUNAUX 2017

CM-04-2017 – 14/04

Nombre de suffrages exprimés : 12
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle à son

Conseil Municipal que la commission des

finances s'est réunie le 23 mars 2017 pour élaborer le projet de Budget Primitif communal.

Pour couvrir les dépenses 2017 et compenser le coût de la vie et les baisses des dotations de l'État, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux communaux de 1 %.

Après avoir examiné le projet de budget et après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des taux communaux tels que présenté par Monsieur le Maire, pour compenser l'évolution du coût de la vie et les baisses des dotations de l'État.

Les nouveaux taux communaux pour 2017 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Rappel 2016		Bases 2017	Variation	TAUX 2017
4.27 %	T.H.	1 247 000	+ 1 %	4.32 % 53 870 €
10.05 %	F.B.	714 200	+ 1 %	10.15 % 72 491 €
35.88 %	F.N.B.	23 300	+ 1 %	36.52 % 8 509 €
128 641 €	Total	Total produit attendu		134 871 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

POINT DOSSIER CHATEAU

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que suite à une réunion avec les conjoints LAFFORGUE/GREZES, un accès à la parcelle 41 a été défini au droit de l'espace vert communal du Clos de Bichard donnant sur le chemin de Goyrans.

Le plan de division et les expertises (plomb, termites, thermique) sont à réaliser avant l'établissement de la promesse de vente. Le géomètre sera pris en charge pour moitié par la commune et les indivis.

Le château sera vidé, sauf des vieux outils, à la demande de Monsieur le Maire.

La commission Urbanisation a été réunie le 15 mars 2017 pour débattre des projets d'aménagement du cœur du village et notamment de l'achat du château.

Tous les membres ont unanimement approuvé les projets.

Il convient de programmer des réunions pour informer les associations et les Aureillois

1 – Une réunion de travail le 26 avril 2017 à 20h30.

2 – Une réunion des associations le 27 avril 2017 à 18h30

3 – Une réunion publique sur les projets lotissement, hangar et château le 5 mai 2017 à 18h30.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal d'une demande d'extension du réseau d'éclairage public sur la RD 24, devant le restaurant « En Marge ». Il rappelle que le Conseil Municipal a accédé à la demande d'un autre commerce situé sur cette même route départementale.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte à la majorité la pose de cet éclairage public.

Mise en place d'un appareil d'éclairage public devant le restaurant « En Marge ».

CM-04-2017 – 15/05

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 30 Septembre 2016 concernant la mise en place d'un appareil d'éclairage public devant le restaurant « En Marge », le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Fourniture et pose d'un compteur d'éclairage public dans le transformateur P Birol situé au niveau de l'accès au restaurant.

- Depuis ce coffret, création d'une extension souterraine d'éclairage public jusqu'à un poteau bois implanté à l'entrée du chemin d'accès au restaurant. Création de 73 mètres de réseau aérien avec mise en place d'un poteau bois intermédiaire afin de reprendre le point lumineux existant sur le nouveau comptage.

- Dépose de la portée de câble éclairage public qui traversait la RD24.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	1 053 €
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	3 890 €
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	1 743 €
Total	6 686 €

Le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet présenté.
- S'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

SIVURS

Madame Florence PAGANI-CABANNE expose :

Suite à la décision du préfet de dissoudre le syndicat du SIVURS, un comité de suivi a été constitué afin d'étudier la continuité du service. La solution proposée est d'intégrer un service commun du Sicoval. L'analyse de la viabilité de ce nouveau service a été réalisée avec l'aide d'un cabinet comptable.

Trois communes ont fait connaître leur choix de ne pas y adhérer (elles représentent 35% des repas actuellement produits).

Cette étude fait apparaître un bilan financier négatif pour l'année 2017 et plusieurs actions ont été proposées. Elles seront discutées et mises en place par le conseil syndical au printemps.

De plus, les communes adhérentes au SIVURS devront délibérer sur leur maintien ou non au niveau de ce nouveau service, avant que le conseil de communauté du SICOVAL puisse définitivement délibérer en Mai.

SIEMCA

Conseil d'école : Vote du CA 2016.

*Associations***Drift trike**

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS expose :

L'association parenthèse a sollicité la Mairie d'Aureville pour organiser sur son territoire une activité de drift trike. Comme son nom ne l'indique pas sauf à consulter un dictionnaire anglais – français, le drift trike peut se traduire par tricycle dérivant ce qui, avouons le, ne nous éclaire pas beaucoup plus ! La discipline est affiliée à la Fédération Française de sports de glisse dans laquelle on trouve également les rollers et le skateboard.

Il s'agit donc de petits tricycles qui donnent à d'intrépides coureurs l'occasion de s'affronter dans des compétitions de deux types : vitesse et figures.

La vitesse se pratique sur une route pentue dans une épreuve contre la montre. Chaque concurrent passe à tour de rôle et est chronométré. Les figures se pratiquent également sur route mais dans un espace plus réduit avec des plots pour obliger le pilote à des trajectoires imposées et des dérapages contrôlés.

L'association Parenthèse devrait organiser une première journée ou après midi en juin à Castanet. D'autres journées sont envisagées au début juillet, le 23 septembre et le 14 octobre. Une autre commune du SICOVAL, Corronsac, s'est portée volontaire pour accueillir la manifestation.

Pour permettre l'accueil des participants dans la salle des fêtes, il conviendrait de connaître la date choisie au plus tôt pour s'assurer de la disponibilité de la salle et la réserver. L'association Parenthèse souhaiterait que la manifestation soit ouverte aux jeunes d'Aureville pour leur faire découvrir l'activité et leur permettre de partager la journée avec d'autres jeunes. La tranche d'âge visée est 12-17 ans.

Une information devra être faite par la municipalité. L'association Parenthèse transmettra les pré-requis pour participer : équipement, éventuelle assurance,...

Long board

Le dimanche 9 avril 2017, la route d'Aureville à Goyrans sera fermée toute la journée, pour que, encore cette année, l'association de Longboardeurs Toulousains (ALT) fasse ses gammes et s'entraîne sur les belles pentes d'Aureville en toute sécurité.

Aurecler

Le Carnaval du RPI Aureville/Clermont-le-Fort s'est déroulé à Clermont-le-Fort cette année. Tout s'est très bien passé.

Comité des Fêtes

La soirée « Vintage » du Comité des Fêtes a été une très belle réussite avec beaucoup de participants, toutes générations confondues.

Arbres et Paysages d'Autan

Une Assemblée générale très intéressante pour une association forte d'environ 500 adhérents très dynamiques.

31 notes d'été

« Du 13 juillet au 27 août 2017, au cœur des halles et des villages haut-garonnais et dans les lieux emblématiques soutenus par le département, des spectacles pluridisciplinaires et gratuits seront organisés par le Conseil départemental. Chaque saison estivale, 31 Notes d'Été associe une programmation musicale à la découverte de la richesse du patrimoine haut-garonnais. »

Le Conseil Départemental a sollicité la commune d'Aureville pour organiser une soirée le 26 juillet 2017 (concert) sur la place du village ou dans la salle des fêtes en cas de pluie.

À notre charge, la location du podium et des barrières de foule.

CCAS

Un grand succès pour le film « La Vache » apprécié des grands et des petits. Plus de 50 participants.

COMMUNICATION

Brèves en cours.

SICOVAL

Conseil de Communauté

- Vote du budget

Les finances du Sicoval étant revenues stables, l'augmentation des taux d'imposition a été limitée à 1.3 %

- Conférences des maires
 - o SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique)

La première phase devrait intervenir en 2020/2021 et le territoire de la commune d'Aureville pourrait en faire partie.

- o Aires des gens du voyage)

La commune de Labège devrait créer une grande aire des gens du voyage, mais 5 ou 6 autres petites aires de 1500 à 2000 m² sont à trouver sur les autres communes du Sicoval.

- Séminaire des élus

Discussion sur la gouvernance du Sicoval en général.

Commissions

- « Déchets »

8 candidats ont répondu au marché de collecte

- Transport

Présentation du Projet Mobilité

Covoiturage et auto-stop organisé (COVEA)

- Politique de l'eau

Les « Bâtiments de France » aurait refusé le projet de la STEP ...

- Accessibilité

Réunion d'information sur les aménagements d'accessibilité de TISSEO.

SSTOM

Lors de la séance du 1^{er} mars 2017, les délégués ont voté le budget primitif et la participation financière 2017 des collectivités membres. Le conseil syndical a décidé de reconduire le coût unitaire de la participation à 2,50 € par habitant.

Participation pour Aureville pour 849 habitants : 2 122,50 €

QUESTIONS DIVERSES

- Réunion publique ICEA à GOYRANS le 30 mars 2017 à 20h30
- Inauguration d'une borne de recharge électrique à Ramonville Saint Agne le 5 avril 2017
- Élections Présidentielles. Tours de garde

1 ^{er} tour – 23 avril	Heures	2 ^{ème} tour – 7 mai
Xavier /Gabriel	8h – 10h30	Xavier/Francis
André /Benoît	10h30 – 13h	André/Georges
Jean-Pierre/Philippe	13h – 16h	Patrice/Florence B
Patrice/Jean-Marc/Florence PC	16h – 19h	Jean-Marc/ Christine/Corinne

- Élections Législatives
Changement de lieux de bureau de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives.
- Bons anniversaires à Corinne et Josy et merci à elles pour la collation.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à minuit.

Prochaine réunion du Conseil Municipal **le mardi 25 avril 2017** à 20h30.

CM-04-2017 – 11/01 : Approbation du CA 2016

CM-04-2017 –12/02 : Approbation du Compte de Gestion 2016

CM-04-2017 – 13/03 : Affectation du résultat 2016.

CM-04-2017 – 14/04 : Vote des taux communaux 2017

CM-04-2017 – 15/05 : Mise en place d'un appareil d'éclairage public devant le restaurant « En Marge ».

1. <i>BACCHIN Patrice</i>	
2. <i>BUFF Florence</i>	Absente
3. <i>CAMUS Gabriel</i>	
4. <i>CASSAN Christine</i>	Absente
5. <i>ESPIC Xavier</i>	
6. <i>GILLES André</i>	
7. <i>LANDREA Benoît</i>	
8. <i>MANENT Corinne</i>	
9. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
10. <i>PAGANI-CABANNE Florence</i>	
11. <i>PIQUET Marcelle</i>	Absente
12. <i>RIOCROS Jean-Pierre</i>	
13. <i>SALEIL Georges</i>	
14. <i>SOLEIL Philippe</i>	
15. <i>TARROUX Francis</i>	